## Maritime. La Société publique d'exploitation portuaire de la Manche investit dans une drague

La Société publique d'exploitation portuaire de la Manche a investi dans une drague pour désensabler les ports dont elle est gestionnaire. Coût de l'opération : 2 à 3 millions d'€.

## 24 Fév 23 à 12:41

La Presse de la Manche



« Le bon de commande a été signé il y a quelques semaines », confie Damien Pillon, président de la **Société publique d'exploitation portuaire** de la <u>Manche</u> (SPL).

Gestionnaire de plusieurs **ports** du département – ceux de **plaisance** de <u>Saint-Vaast-la-Hougue</u>, de <u>Barneville-Carteret</u>, de <u>Granville</u>, les ports d'échouage

de <u>Port-Bail-sur-Mer</u> et de <u>Barfleur</u>, les ports **patrimoniaux** de <u>La Hague</u> (Goury, Port-Racine et le port en eau du Hâble d'Omonville-la-Rogue) et les ports de **pêche** et de **commerce** de Granville – la SPL doit régulièrement **draguer les fonds marins** de ces derniers pour rendre la navigation possible, du fait du phénomène d'**ensablement**.

## De 2 à 3 millions d'euros

En **2022**, une opération de dragage a été nécessaire dans le port de Diélette, où **plusieurs milliers de m³ de sédiments** ont dû être enlevés. Des travaux souvent onéreux :

Un prestataire achemine une drague depuis la Vendée, par la route. Cela représente 200 000 euros à chaque fois, pour chaque port, et nécessite plusieurs jours de montage et de démontage. Tout cela sans compter l'impact environnemental d'un tel transport.

**Damien Pillon**Président de la Société publique d'exploitation portuaire de la Manche

La SPL a donc fait le choix d'**investir** dans une drague, « la construction devant démarrer prochainement », pour un **coût** estimé entre « **2 à 3 millions d'euros**, tout dépend du prix des matériaux ».

Financé par la SPL, le <u>Département</u> et potentiellement d'autres instances, ce nouvel outil sera « opérationnel quand on le voudra, sa **livraison** étant prévue pour la fin du **premier semestre 2024** ».